ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE REHAMNA
CERCLE DE REHAMNA
CAIDAT DE BRIKIYINE
CT : OULAD HASSOUNE HAMRI

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° : 02/2026

Le président de la commune d'Oulad Hassoune hamri province de Rehamna , procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis , en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marche publique.

- **Objet de la prestation :** Etude technique et suivi des travaux de construction d'un château d'eau au douar : Oulad Si Mansour (groupements l'haya)
- **Consistance de la prestation :**

N°	DISIGNATION	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
01	Avant-projet détaillé	Ce prix rémunère l'établissement des documents : - Rapport d'étude géotechnique basé sur sondage du site du projet. - Plan de situation du château d'eau, avec détermination de son emplacement pour servir les constructions ayant des cotes plus élevées que l'ouvrage.	FT	1	- Seuls les Bureaux d'Études Peuvent participer. - Convention avec un laboratoire agrée
02	Projet d'exécution	Ce prix rémunère l'établissement des documents : - Note de présentation - Plans et détails techniques - Note de calcul et Avant métré détaillé des matériaux d'aménagement du projet	FT	1	
03	Dossier de consultation des entreprises (DCE)	Ce prix rémunère l'établissement des documents : - Avis d'appel d'offre - Modèle de déclaration sur l'honneur - Model d'acte d'engagement - Cahier des prescriptions spéciales (CPS). - Bordereau des prix-détail estimatif. - Estimation détaillée du cout des travaux. - Règlement de consultation (RC).	FT	1	
04	Suivi et contrôle des travaux	Ce prix rémunère : - suivi et contrôle technique des travaux. - animation des réunions au chantier et établissement des PV de suivi. - étude et examen des résultats fournis par le laboratoire - vérification de l'implantation d'ouvrage à réaliser - vérification et signature des attachements et des décomptes - Présence obligatoire aux réunions hebdomadaires	FT	1	
05	Réception provisoire	Ce prix rémunère l'Assistance à la réception provisoire des travaux et la signature du PV	FT	1	

- Lieu d'exécution : commune oulad hassoune hamri
- Délai d'exécution ou date livraison de la prestation :
  - Phase étude : **30 jours**
  - Phase suivi : **suivant le délai d'exécution des travaux jusqu'à la réception provisoire**.
  - Documents définitifs doivent être fournis sur papier en **04** exemplaires signés et sur support numérique exploitable.
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 27/04/2026 à 10H

NB : Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchepublics.gov.ma .

Oulad hassoune hamri le : 24/04/2026

Le président de la commune

الرئيس
عبد الرحمن قادري
President
Abderrahmane QADIRI

Scanné avec CamScanner